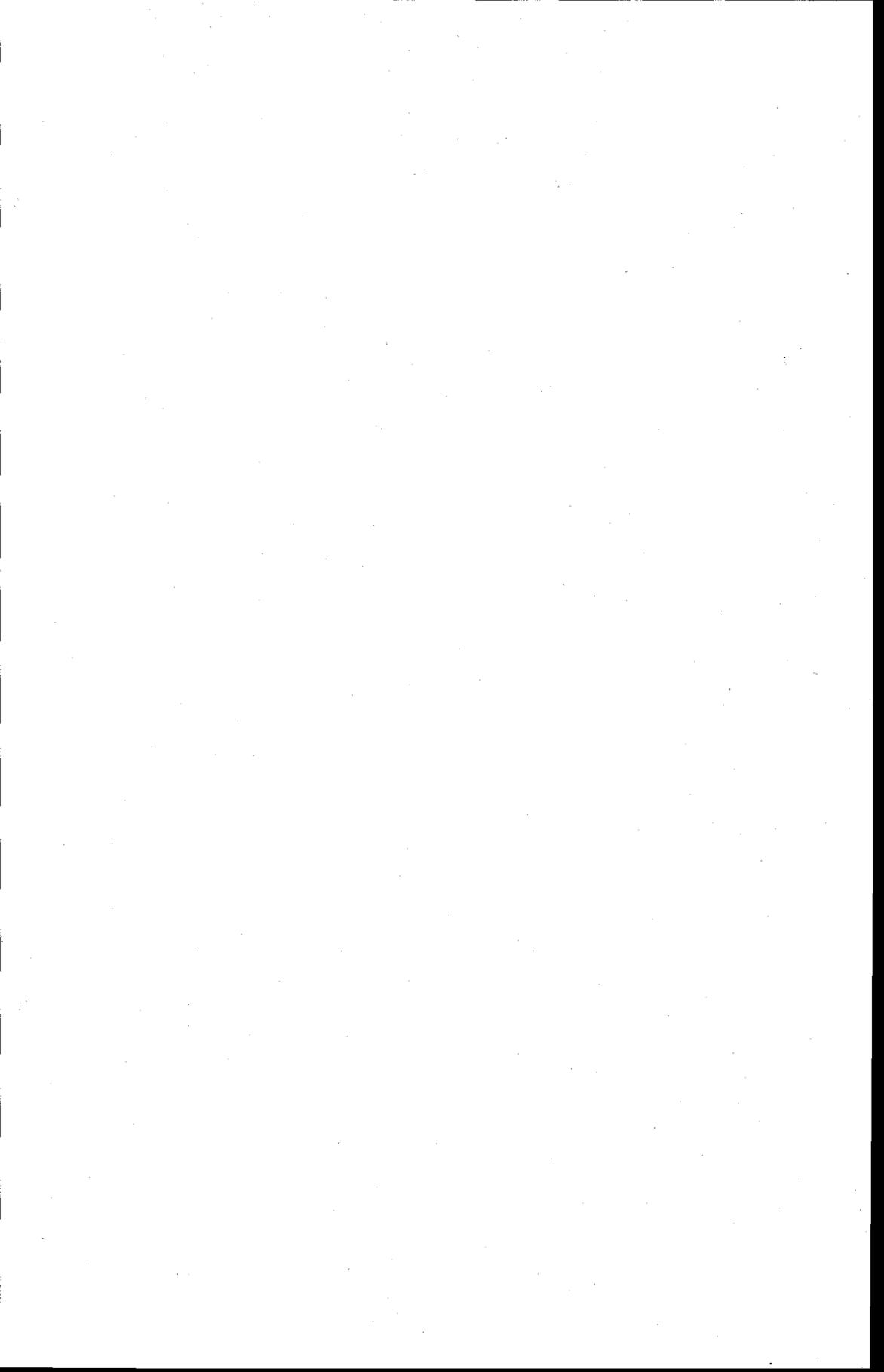


Pierre COLMAN

BRIQUES ET BADIGEONS  
L'ART DE « PORJETER » ET DE « FOTRIQUER »  
AU PAYS DE LIÈGE

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXVII (2013), p. 149-165

Liège  
Grand Curtius  
– 2013 –



# BRIQUES ET BADIGEONS L'ART DE « PORJETER » ET DE « FOTRIQUER » AU PAYS DE LIÈGE

par Pierre COLMAN

Le pays de Liège compte parmi les lieux privilégiés où la nature a mis à la disposition des maçons et la pierre à bâtir et l'argile propre à faire des briques<sup>1</sup>. On y sait depuis des temps immémoriaux l'art d'associer les deux matériaux afin de tirer parti de leurs avantages respectifs en tenant les coûts dans les limites de l'acceptable. La brique est présente, si discrète qu'elle se fasse, même dans les édifices les plus prestigieux, comme les collégiales et le palais des princes-évêques. Elle s'harmonise ouvertement avec la pierre dans la demeure du richissime Jean Curtius.

Les briques exigent une mise en œuvre sagace, les bâtisseurs l'ont appris de manière empirique ici comme ailleurs. Celles qu'ils mettaient en œuvre étaient des produits artisanaux. Elles étaient peu régulières. Elles n'étaient pas toutes bien cuites. Elles étaient pleines de trous et de crevasses, autant de voies d'accès à leur ennemie mortelle, l'eau, que ce soit de la pluie ou de l'humidité ascensionnelle, l'eau qui génèrera des sels destructeurs<sup>2</sup> et réduira l'inertie thermique. Si elles restaient sans protection contre les intempéries, elles leur résisteraient fort mal.

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et au-delà, les façades en briques ont été « porjetées » (jointoyées), un an au moins après la construction, ni en hiver, par crainte du froid, ni en été, par crainte de la sécheresse. L'objectif était d'obtenir une surface relativement lisse et surtout de boucher en surface les trous et les crevasses. Les joints, largement beurrés, recouvraient tout le pourtour de la face apparente, à l'exclusion de sa portion centrale.

---

<sup>1</sup> G. PIERS, *En Europe du Nord*, dans *Monuments historiques*, n° 185, 1993, p. 14. L'auteur a mis à son actif maintes publications en la matière. Le volume, entièrement consacré au patrimoine en brique et très riche en informations d'ordre technique, est centré sur la France. Une assertion typiquement cocardière s'y relève : « Quiconque étudie la maçonnerie de brique en France ne peut ignorer que ce matériau est, dans la majorité des cas, associé à la pierre. Il ne peut ignorer non plus qu'il s'agit d'un style, et d'un style bel et bien français » (p. 73).

<sup>2</sup> Les publications de Hilde De Clercq sont à monter en épingle. Le tome 32 du *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique* (2006-2008, p. 354-356) en donne un impressionnant aperçu.

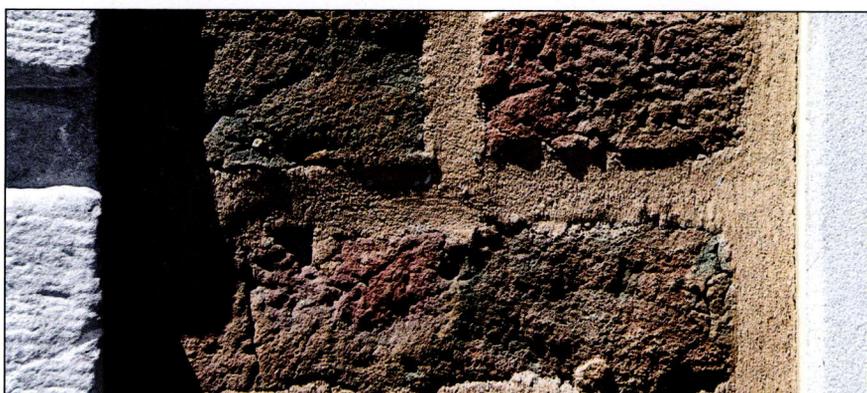
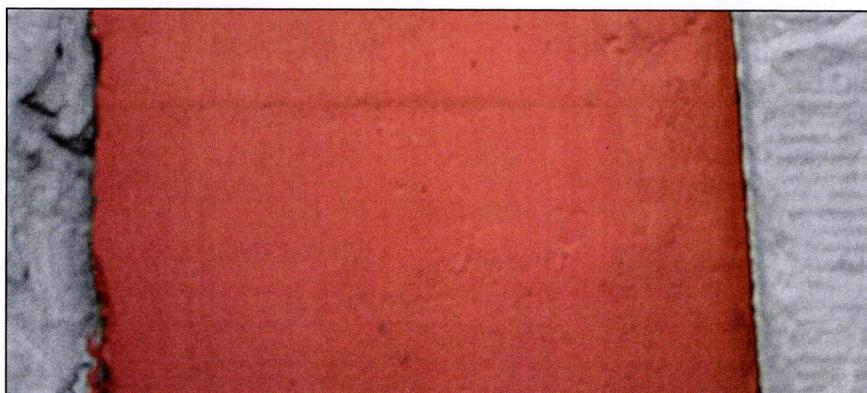


Fig. 1 – En haut : Université, extension de l'aile des jésuites, quai Roosevelt.  
Au milieu : « A l'Aneau d'or », 10, rue Donceel.  
En bas : 1 et 2, quai de la Batte.  
© P. Colman.

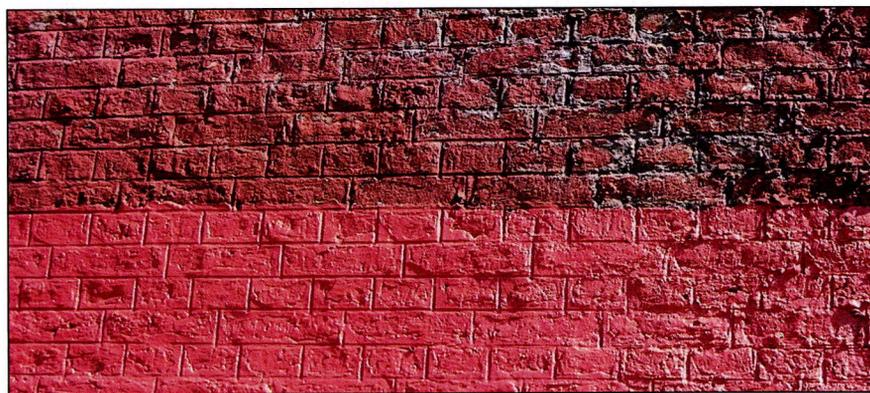


Fig. 2 – En haut : 56, en Hors-Château.  
Au milieu : ancienne église des carmes en Hors-Château.  
En bas : hospice des Incurables, rue du Verbois.  
© P. Colman.

« Mais, il reste mince sur les reliefs » écrit Jacques Folville<sup>3</sup>. Je me permets d'en douter : un enduit de faible épaisseur aurait augmenté la dépense et se serait vite écaillé. Jusqu'à preuve du contraire, les murs de briques ne recevront pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle les enduits de forte épaisseur que réclament les murs en moellons<sup>4</sup>.

Les murs « porjetés » étaient « fotriqués » (briquetés) : de faux joints bien réguliers étaient tirés à la pointe, *a fresco*, avec la « prodjèterèce » ou la « dague di pordjèteû »<sup>5</sup>. Les joints rubanés blancs en léger relief (dits « baguettes ») ne se sont généralisés qu'après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la mode de la brique apparente a mis fin à celle de l'enduit<sup>6</sup>. Les bâtisseurs donnaient ainsi meilleure apparence quand ils réutilisaient des briques anciennes, sans doute triées une par une, voire des murs entiers, par souci d'économie (fig. 1, en haut).

La couleur rouge a longtemps régné sans partage<sup>7</sup>. Un badigeon uniforme, mais jamais parfaitement monochrome, était appliqué, en plusieurs couches, pour parachever l'ouvrage. À base de chaux, il formait au contact du dioxyde de carbone de l'air une pellicule de carbonate, comme dans la fresque, fournissant une excellente protection contre les dégâts causés par l'eau de ruissellement, mais fragile. Un rafraîchissement périodique s'imposait donc. Le jointoiment, quant à lui, n'était refait que de loin en loin, lorsque les insidieuses dégradations générées par les intempéries cessaient de passer inaperçues. Cela se nommait « récrépir ». Rien de commun avec ce qui porte de nos jours le nom de crépi.

À la campagne, les bâtiments dénués d'importance construits en briques montraient, et montrent souvent encore des murs pauvrement jointoyés badigeonnés à la chaux pure. Au cœur des villes, nul ne s'en contentait, jusqu'à preuve du contraire.

Quant au goût germanique des polychromies vives et variées, jaune canari, vert pomme, bleu roi, il ne s'est jamais implanté, selon toute apparence.

---

<sup>3</sup> *Façades enduites ou peintes dans l'ancien Pays de Liège*, dans *Cahiers de l'urbanisme*, n° 59-60, juin 2006 (cet article sera cité ci-après par le nom de l'auteur sans plus), p. 121.

<sup>4</sup> P. COLMAN, *Regard critique sur des briques*, communication lors du congrès d'août 2012 à Liège, à paraître dans la prochaine livraison du *BIAL*.

<sup>5</sup> J. HAUST, *DL*, p. 277 et 498.- J. STEKKE, *Le monastère et l'église de Beaufays*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 38, 1953, p. 53.- P. JASPAR, *Ce que coûtait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la construction d'un Hôtel-de-Ville*, dans *La Vie wallonne*, t. 6, 1925-1926, p. 85-96.

<sup>6</sup> Témoin auquel ne manque qu'une date : V. KRINS, *Le Wauxhall à Spa*, Liège, 2000, (Dossier de la CRMSF, 6), p. 24.

<sup>7</sup> Le rose pourrait être typique du pays de Herve (FOLVILLE, p. 121). Serait-ce parce que l'on s'y contentait de brique et de tuileau pilés comme colorants ?

## APPEL DES TÉMOINS

En ce qui touche les tonalités, le dépouillement des sources écrites n'est pas peu décevant : les documents sont en nombre relativement élevé, mais insuffisamment explicites. Quant aux documents iconographiques, ils sont en nombre fâcheusement limité et trop souvent peu fiables<sup>8</sup>.

Bien qu'il ne porte pas sur les bâtiments, l'ouvrage de Watin, *L'art du peintre, doreur, vernisseur* consacre un paragraphe aux badigeons couleur de pierre, à base de chaux, « pour embellir les maisons au dehors lorsqu'elles sont vieilles »<sup>9</sup>.

L'hôtel de ville de Liège s'édifie de 1714 à 1718, millésime inscrit à son fronton. « La pierre de taille & la brique rouge dont il est bâti font un mélange très-agréable » opine Saumery<sup>10</sup>. Le portrait de Jacques-Mathias de Lambinon<sup>11</sup> livrera un témoin fiable lorsqu'il aura reçu les soins qu'il réclame. La couleur est rafraîchie en 1750-1751<sup>12</sup>.

Dans les comptes méticuleux qu'a tenus Mathias Clercx, le chanoine tréfoncier qui a bâti le château d'Aigremont, apparaissent en 1725 un achat de « couleurs à récrépir les murailles » sans précision sur la tonalité, puis un achat de « couleurs rouges » sans précision sur la destination. La seconde fois, le poids atteint 160 livres, dont coût 5 florins. La première fois, la dépense se monte à 10 florins, si bien que le poids, non indiqué, doit atteindre 320 livres. Total, environ 240 kg<sup>13</sup>. Le chanoine voulait, la chose est claire, un ton soutenu que les briques et les tuiles pilées ne pouvaient donner.

---

<sup>8</sup> *L'art de construire au pays de Liège* a fait l'objet d'une exposition en 1975. Le catalogue, plein d'intérêt encore que bien modeste, réserve une rubrique au métier du briquetier (D. V, p. 68-69), mais n'aborde qu'incidemment la question des enduits (D. II, 33, p. 55).

<sup>9</sup> Réimpression, Paris, 1975, p. 71.

<sup>10</sup> P.-L. DE SAUMERY, *Les Délices du païs de Liège*, t. 1, 1738, p. 245.

<sup>11</sup> J. PHILIPPE, *Catalogue des peintures de l'École liégeoise*, Liège, 1955, p. 31.

P. COLMAN, *Le portrait de Madeleine Son, épouse de Jacques-Mathias de Lambinon, bourgmestre de Liège en 1719*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 8, n° 182, 1973, p. 269.- *Le siècle de Louis XIV au pays de Liège*, cat. exp., Liège, 1975, n° 374. Le tableau se trouve présentement dans les réserves du BAL. Merci à toutes les personnes qui m'ont aidé à l'avoir sous les yeux. Le double portrait des bourgmestres Jean-Érard de Coune et Mathieu de Raick (J. HENDRICK, *La peinture au pays de Liège*, Liège, 1987, fig. 203) est, lui, sans intérêt à cet égard.

<sup>12</sup> M. LAFFINEUR-CRÉPIN et B. WODON, *Contribution à l'étude de l'hôtel de ville de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 88, 1976, p. 8, n. 7.

<sup>13</sup> P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Le château d'Aigremont. I. Construction, aménagement et remaniements*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, 5, 1975-1976, p. 126, col. 1. Les achats d'huile, parfois cuite (p. 125, col. 2), ne concernent pas les travaux à l'extérieur.

Le château de Seraing est bâti des mêmes matériaux lorsque Georges-Louis de Berghes le sauve de l'abandon pour en faire son petit Versailles à lui. Les bâtiments que montre dans le lointain le grand tableau de Paul-Joseph Delcloche *Concert à la cour de Jean-Théodore de Bavière* sont bien rouges<sup>14</sup>.

Dans *L'art de bien bâtir* de Carront, publié à Liège en 1749, un chapitre, le huitième (p. 51-53), est consacré à « la manière d'enduire ou de porjetter »<sup>15</sup>. Le mortier doit être « long-temps battu & corroyé, jusqu'à ce qu'il ne tienne plus à la truelle ». Les couches successives doivent être de plus en plus minces et avoir le temps de bien sécher. Au sujet des couleurs, silence complet.

Le cahier des charges détaillé adopté en 1765 pour l'érection de l'hôtel de ville de Huy donne des informations qui sont assurément valables pour la capitale de la principauté. Le mortier sera « avec poille » (crin animal). Le choix des couleurs reste en suspens : « de telles couleurs qu'il luy serat désigné »<sup>16</sup>. Peut-être les décideurs hutois ont-ils vécu alors une querelle des Anciens et des Modernes : les premiers restaient à coup sûr attachés à la tradition : briques bien rouges et pierre d'un gris très clair, les seconds, eux, étaient dégoûtés de ce joyeux contraste et voulaient suivre la mode des capitales qui faisaient l'admiration générale. Les pierres seront peintes ; attestation précoce d'une pratique propre à obtenir l'austère uniformité caractéristique du néo-classicisme<sup>17</sup>.

En 1784 comme en 1772, le décès du prince régnant a entraîné une inspection attentive du château de Seraing. Son état était alors fort loin d'être bon. Quantité de boiseries étaient à repeindre (à l'huile, bien entendu). Quantité de murs étaient à « recrépir ». Un seul d'entre eux était « peint »<sup>18</sup>. Ils sont mis en jaune pâle en 1785. L'opération est consécutive à l'accession de Constantin de Hoensbroeck au trône épiscopal, cela paraît évident. La couleur choisie porte un joli nom, bien oublié de

---

<sup>14</sup> HENDRICK, *o. c.*, fig. 210.

<sup>15</sup> Les allégations de Jacques Folville (p. 117) sont moins fiables que la sobre notice du dictionnaire de Jean Haust.

<sup>16</sup> A. LEMEUNIER, *Documents relatifs à la construction de l'hôtel de ville de Huy (1765-1777)*, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. 30, 1976, p. 111-142 (p. 124, n° 44). Jacques Folville écrit hardiment que la couleur choisie sera « très probablement claire » (p. 121).

<sup>17</sup> *There is something disagreeable in the transition from red brick to stone* opine Isaac Ware dans l'ouvrage qu'il publie à Londres en 1756, *A complete Body of Architecture (Dictionary of Art)*, t. 4, p. 786, col. 2).

<sup>18</sup> J. PURAYE, *Histoire du château de Seraing*, Liège, 1964, p. 252-258 et 329-339. « La muraille qui est peinte à replâtrer et réparer » : p. 335, n° 28. Pas d'autre mention de cette sorte. Pas la moindre indication sur le choix des couleurs.

nos jours, qui sent la chinoiserie : nankin. L'exécutant fait paraître une annonce dans la *Gazette de Liège* du 29 juillet 1785. À l'en croire, son intervention a inspiré « à une infinité de personnes le désir de décorer leurs bâtimens dans le même goût ». « Le secret », affirme-t-il, ne laisse rien à désirer « ni par rapport à l'éclat & à la ténacité de la couleur, que ni les injures du tems & de l'air ne sauroient aucunement altérer, ni par rapport à la modicité de son prix ». Les pierres, elles, ont été « mises en blanc ». Un texte équivalent se trouvera quelque jour pour ce qui est du blanc, il faut l'espérer. Sa vogue n'est pas nécessairement postérieure à celle du nankin.

Le cahier des charges établi en 1787 pour l'immeuble de la Société littéraire stipule que la couleur de la façade sera « selon qu'on l'exigera ». Les décideurs auraient-ils peine à accorder leurs violons ? Ils l'ont fait pour les « claquettes » des persiennes : elles seront peintes à l'huile en vert<sup>19</sup>.

« Les couleurs blanche, jaune-nankin et vert-pâle, sont en général celles que l'on emploie ici pour ranimer les façades extérieures » lit-on dans un ouvrage publié en 1816. Il s'agit de Bruxelles<sup>20</sup>. Dans la région liégeoise, le vert clair est resté rare, selon toute apparence<sup>21</sup>.

Les scènes de rue de Léonard Defrance montrent ça et là des panneaux de briques rouges. L'une d'elles, datée de 1773, fait voir une façade enduite de couleur beige. Témoin peu fiable, car les percements sont hautement fantaisistes<sup>22</sup>.

Moins fiables encore les vues d'optique colorisées. Il n'est que de comparer différentes épreuves de la même planche gravée. L'une montrera des tuiles bien rouges, l'autre des ardoises bien bleues.

Bien autrement digne d'intérêt le dessin aquarellé de très grandes dimensions (42 x 188 cm !) signé de Charles Hamilton Smith et daté de 1814 qui est entré voici peu dans les collections du Grand Curtius<sup>23</sup>.

---

<sup>19</sup> *La Société littéraire de Liège*, Liège, 1888, p. 167. Sur la restauration trop peu respectueuse de 1862, voir B. LHOIST-COLMAN, *Un autre regard sur la façade de l'immeuble de la Société littéraire de Liège*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 25, 2005, p. 131-148. Voir aussi FOLVILLE, p. 118-119 et 121.

<sup>20</sup> M. PAQUET-SYMPHORIEN, *Voyage historique et pittoresque*, t. 2, Paris, 1816, p. 35.

<sup>21</sup> FOLVILLE, p. 121.

<sup>22</sup> Fr. DEHOUSSE, M. PACCO ET M. PAUCHEN, *Léonard Defrance : l'œuvre peint*, Liège, 1985, fig. 209, 230, 238 et 308.

<sup>23</sup> R. FORGEUR, *Une vue du Mont Saint-Martin en 1814*, dans *Bulletin trimestriel des Amis du MARAM*, n° 8, décembre 2006, non paginé [p. 3-4], avec mes remerciements réitérés à Christian Dury, grâce à qui je suis en mesure de donner la référence précise.- S.-Y. GEUZAIN, *Acquisition d'un dessin aquarellé montrant une vue de Liège en 1814*, dans *Liège.museum*, n° 1, 2011, p. 14-15.

Smith y a mis des annotations manuscrites hâtives, à peine lisibles, indiquant les couleurs à poser lors du parachèvement en atelier. Il s'y est conformé. Le jaune domine, surtout dans les bâtiments de belle apparence, dont l'un montre des petites fenêtres en attique typiques de l'époque napoléonienne. Le rouge est présent dans quelques façades étroites d'allure ancienne. Le blanc, rendu par le papier, sans trace de gouache, reste dans la discrétion. Pas de vert ; j'ai d'ailleurs cherché en vain le mot *green* alors que je suis parvenu à déchiffrer *yell(ow)* et *red*.

Si l'on en croit Dieudonné Salme<sup>24</sup>, les maisons du quartier d'Outre-Meuse étaient badigeonnées chaque année, lors de la fête paroissiale, avec un badigeon clair couleur d'argile. Un mélange de chaux et d'une argile choisie pour sa richesse en oxyde de fer permettait d'obtenir à peu de frais une teinte soutenue.

## BILAN CRITIQUE OFFERT À LA DISCUSSION

De nos jours, les restaurateurs sont portés à faire ce que bon leur semble, chacun à son gré. On louera ceux qui prennent soin de faire badigeonner les murs anciens et enduire les murs nouveaux, comme à l'hôtel de Copis, place Saint-Étienne, et à l'ancien couvent des Ursulines (fig. 3). Mais non pas celui qui a fait poser un enduit lisse typique du XIX<sup>e</sup> siècle sur un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> (fig. 1, au milieu). Ni celui qui a prescrit des briques de récupération là où s'imposait un enduit blanc (fig. 4). Ni celui, à l'Université, qui a fait rejointoyer au ciment ordinaire l'aile bâtie par les jésuites, mal protégée par un classement parcimonieux<sup>25</sup> (fig. 5). Faire colorer le mortier, c'est mieux (fig. 1, en bas) ; l'assortir à la couleur des briques, c'est mieux encore. Repeindre les murs (fig. 1 en bas, 2 en haut, 6 et 7 en haut à droite) ne suffit pas ; les trous et les crevasses offrant des voies d'accès aux eaux de ruissellement ne doivent pas rester béants. L'art de « porjeter » et de « fotriquer » n'a pas totalement sombré dans l'oubli, heureusement (fig. 2, en bas et 7, en bas à gauche).

---

<sup>24</sup> *Li Houïlo*, Liège, 1888, p. 68 : *les couïsses di clèr brouwet couleur d'ârzeie qu'on stâre dissus totes annaies à l'fiesse*.

<sup>25</sup> P. COLMAN, *Une porte digne d'un meilleur sort*, dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 349-350, 2011, p. 51-52.



Fig. 3 – Ancien couvent des ursulines, Montagne de Bueren.  
© P. Colman.

Quant au ton, qu'il soit le bon ou non, il est ordinairement uni, et c'est regrettable. Les peintures *up to date* donnent aux matériaux pierreux, surtout aux enduits lisses, l'aspect de décors de théâtre. C'est « l'effet carton »<sup>26</sup>.

Parmi les interventions marquantes, plus d'une offrent matière à des discussions. Puissent-elles rester sereines et ouvrir des perspectives de progrès !

La façade de l'ancienne église des carmes est redevenue bien rouge. Mais elle a reçu un badigeon exagérément épais, une sorte d'enduit bossué (fig. 2, au milieu).

Celles de l'ancien hospice des Incurables ont été « porjetées » d'imparfaite façon, « fotriquées » avec soin et peintes dans un rouge quelque peu monotone. « Taguées » à répétition, elles ont longtemps été repeintes par plaques dans les rouges les plus variés. Ce n'est certes pas de pareille manière qu'il fallait porter remède à la monotonie. Les murs viennent d'être repeints... sur leurs parties basses<sup>27</sup> (fig. 2, en bas).

C'est sous la forme d'un enduit que le rouge a repris ses droits au château d'Aigremont. J'ai peine à croire que ce choix soit le bon. Le lambeau préservé pris pour modèle montre en tout cas de faux joints. La couleur a été appliquée en surface ; elle est délavée par la pluie de sorte qu'elle salit le soubassement de pierre ; par endroits, le moindre frottement de doigt la fait tomber en poussière.

Les briques de l'hôtel de ville de Liège (fig. 6, en haut à gauche) n'ont été ni « porjetées » ni « fotriquées ». Le rouge choisi, analyse de laboratoire à l'appui, doit être celui de 1750-1752. Prudemment rompu de jaune et de noir, il est sans (nul) doute moins fringant que le rouge d'origine. Le ton est plus vif à la maison Curtius et à l'hôtel d'Ansembourg (fig. 6, en haut à droite et en bas à gauche) et à l'ancien hôtel d'Eldereren en Haute-Sauvenière. Il est moins vif au château de Seraing. Tous ont été traités de pareille façon.

---

<sup>26</sup> *La restauration des façades peintes : du problème critique au problème technique, et surtout La restauration des enduits colorés en architecture : l'exemple de Rome et la question de méthode*, dans *Pénétrer l'art, restaurer l'œuvre*, éd. C. PÉRIER-D'ETEREN, Bruxelles, 1990, p. 441-459. Il y a là riche matière à réflexion. Voir aussi *Couleur & temps, La couleur en conservation et restauration*, Paris, 2006.

<sup>27</sup> P. COLMAN, *Le rouge au front*, dans *La Lettre du patrimoine*, n° 26, avril-juin 2012, p. 9.



Fig. 4 – 27 et 29, rue de l'Étuve.  
© P. Colman.

L'hôtel de Spirlet (école d'Hôtellerie) a vu, lui, sa façade recouverte d'un enduit lisse rosé inadéquat, judicieusement enrichi de minuscules grenailles blanches et noires (fig. 7, en haut à gauche), alors que le pignon a été simplement peint (fig. 7, en haut à droite). Traitement pareil pour l'annexe de l'école, l'ancien hôtel de Stockhem ; là, une « fenêtre » montre quelques briques « porjetées » et « fotriquées », ce qui est intéressant, mais de nature à aviver les regrets ; les retouches font peine à voir.

L'hôtel de Somzé (échevinat des Travaux), en Féronstrée, est jaune pâle. C'est, m'a-t-on dit, à l'exemple de la « Mésangère » toute proche. Dans ce dernier cas, le choix était juste autant qu'intuitif, le bâtiment étant probablement de peu postérieur à 1785, date à laquelle le château de Seraing se pare de nankin, comme exposé ci-dessus. Le choix de l'enduit est cependant discutable. Dans le premier cas, le badigeon rouge s'imposait, comme s'imposaient les battées aux baies de fenêtres.

À l'hôtel de Copis, place Saint-Denis, on a ressuscité le jaune pâle qui avait assurément recouvert les briques de la façade lorsque l'intérieur a reçu la belle décoration venue en bonne partie jusqu'à nous. Les murs n'ont été ni enduits, ce qui me paraît justifié, ni « porjetés » et « fotriqués », ce qui me semble regrettable (fig. 6, en bas à droite).

Le vert pâle choisi en 1837, au temps des Nagelmakers, pour « rafraîchir » le château de Horion à Angleur a été recréé plutôt que le rouge du premier état. On est en droit de se demander pourquoi.

L'hôtel de ville de Huy a fait les frais d'une saga marquée au coin de la démagogie : « il s'agit de la maison du Peuple et... c'est au Peuple de décider et pas à des fonctionnaires »<sup>28</sup>.

À Spa, le Wauxhall restauré n'a été ni « porjeté », ni « fotriqué ». Au lieu d'être rouge, il est d'un rose chlorotique. L'ancien hôtel Bourbon, bâti en 1774, vient d'être mis en jaune, par enduisage en façade et par badigeonnage à l'arrière ; rien de plus contestable<sup>29</sup>.

L'hôtel de ville de Verviers, inauguré en 1780 au terme de sept ans de gestation, a été mis en blanc lors de la récente restauration, et ce ne fut pas sans discussions fort vives<sup>30</sup>. En 1857, en un temps où le blanc régnait en maître, il était peint en jaune pâle, une lithographie en couleurs en donne la preuve. S'il l'avait été à l'origine, il aurait devancé le château de Seraing, ce qui semble invraisemblable. Le rouge a tenu le haut du pavé jusqu'en 1785. À l'origine comme aujourd'hui, c'est la couleur des briques des façades des constructions de François-Charles de Velbruck (1772-1784) : l'agrandissement du château de Seraing<sup>31</sup>, le châteaux de Hex et celui de Beaumont. Dans la façade de l'immeuble de la Société libre d'émulation, étroitement liée à son souvenir, Julien Koenig a associé la pierre naturelle et la brique rouge<sup>32</sup>.

---

<sup>28</sup> *Avenir de Huy*, 22 mai 1999.

<sup>29</sup> *La Lettre du Patrimoine*, n° 27, juillet-septembre 2012, p. 3. L'étiquette « néo-classique » ne l'est pas moins. La couche première est « rouge à nuances rosées » (Rapport de l'ISSeP daté de 2003, signé de Dominique Bossiroy).

<sup>30</sup> M.-A. CLOSON-REMY et D. MARTINOT, *L'Hôtel de Ville de Verviers fait peau neuve...*, dans *Les Cahiers nouveaux*, n° 80, 2011, p. 79-85.

<sup>31</sup> PURAYE, *o. c.*, p. 88-89.

<sup>32</sup> Ce ne fut certes pas sans se documenter avec soin, je l'ai connu assez pour m'en porter garant. Le style rococo se maintient jusque 1780 environ dans l'orfèvrerie liégeoise, prodigue de témoins bien datés : P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, p. 168.



Fig. 5 – Université, façade nord de l'aile des jésuites.

© P. Colman.

Contrairement à l'avis dominant, on n'est pas à Verviers en présence d'un témoin précoce du retour à l'Antique, mais bien d'un exemple de « retour au grand goût », au goût du « Grand Siècle », celui de Louis XIV, vaguelette annonciatrice d'une puissante vague qui l'a fait sombrer dans l'oubli.

Il en va de même, et les chapiteaux le disent assez, à l'hôtel de Hayme de Bomal, édifié vers 1775, quand le règne du rouge approchait de sa fin. Le blanc cassé recouvre aujourd'hui tous les murs, de sévère façon. Les briques de la façade qui fait l'ornement du quai de Maastricht ont été fort bien « porjetées » et « fotriquées » (fig. 7, en bas à gauche). Celles des autres ont été recouvertes, elles, d'un enduit lisse dans le goût du XIX<sup>e</sup> siècle.

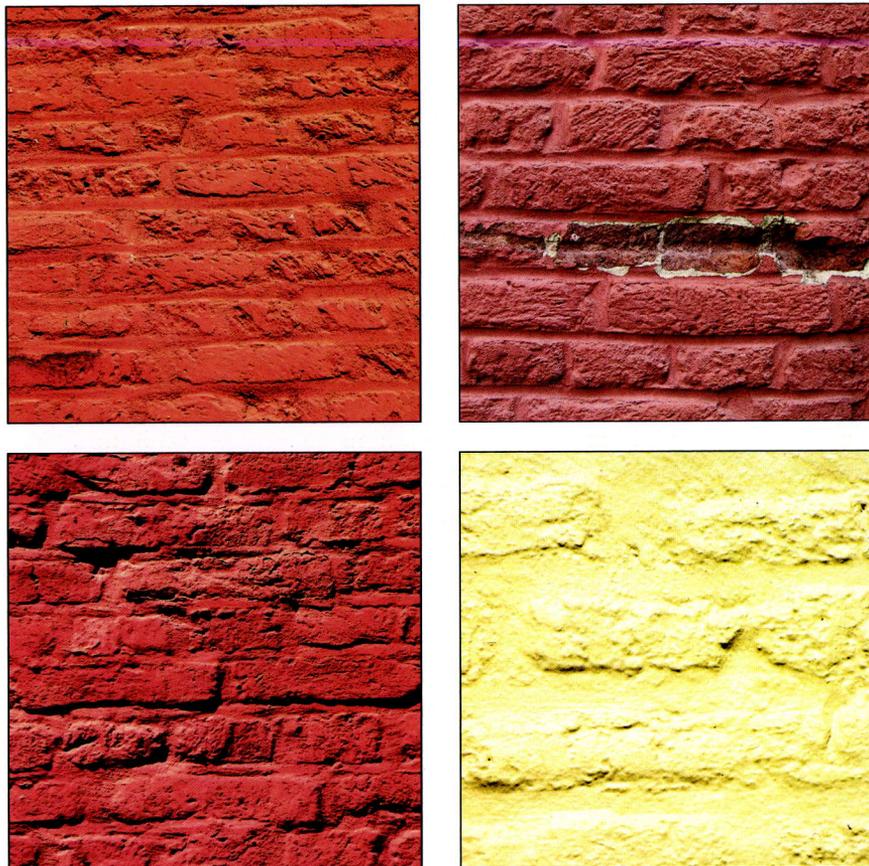


Fig. 6

En haut à gauche : hôtel de ville.

En haut à droite : musée d'Ansembourg.

En bas à gauche : maison Curtius.

En bas à droite : ancien hôtel de Copis.

© P. Colman.

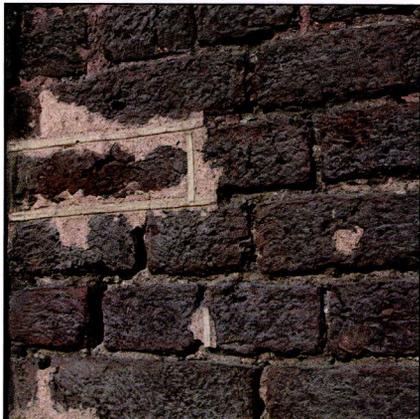
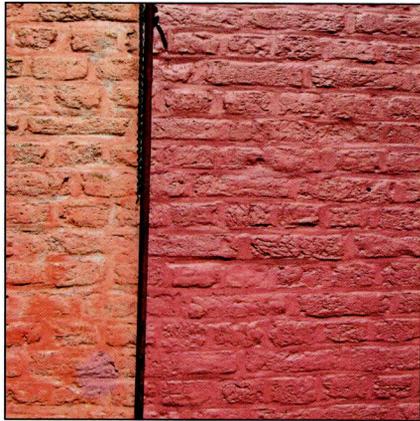


Fig. 7

En haut à gauche : ancien hôtel de Spirlet, façade.

En haut à droite : idem, pignon.

En bas à gauche : ancien hôtel de Hayme de Bomal.

En bas à droite : Université, extension de l'aile des jésuites, quai Roosevelt.

© P. Colman.

## EXAMENS DE LABORATOIRE

L'étude en laboratoire d'échantillons prélevés dans l'épaisseur des couches accumulées au fil du temps tend fort heureusement à se généraliser. Dans l'état actuel des connaissances, elle donne peu de résultats probants. Les sondages font voir la succession des applications, mais ne sauraient les dater avec précision. Ils peinent à révéler l'état premier. Le travail de sape de l'eau excave les joints (fig. 7, en bas à droite). Ceux qui sont à refaire sont éliminés en profondeur par grattage, quand ce n'est pas à la « disqueuse »<sup>33</sup>. La destruction épargne en principe le fond des trous et des lézardes ouverts dans la face exposée des briques, si bien que leur exploration est à privilégier.

On va répétant que le bleu de méthylène avive parfois l'éclat du blanc. Conviction sans fondement, d'après les analyses de Dominique Bossiroy, restées inédites. Serait-ce de l'outremer naturel ? Compte tenu de son coût très élevé, on doit en douter<sup>34</sup>.

L'huile est souvent détectée. Elle augmente fort la résistance aux intempéries, mais elle enferme l'humidité dans l'épaisseur des murs, ce qui promet bien du souci. Elle est restée longtemps coûteuse, si bien que seuls les bâtisseurs bien en fonds pouvaient se l'offrir<sup>35</sup>. Elle a été utilisée à la façade de l'ancienne église des carmes<sup>36</sup>. Elle y est associée au minium, un pigment rouge, ce qui situe son emploi avant les alentours de 1785 ou (mieux ?) après ceux de 1890.

L'alun est rarement signalé dans les documents auxquels j'ai eu accès, et je m'en étonne. En général extrêmement coûteux, il l'était moins à Liège, car il était extrait en relative abondance des carrières ouvertes dans la vallée de la Meuse en amont. On en mettra dans la couleur « pour qu'elle tienne », spécifie le cahier des charges de l'immeuble de la Société littéraire<sup>37</sup>. Ne détecterait-on pas là le « secret » de la recette utilisée au château de Seraing en 1785 ? Quant à l'emploi du sérum de sang de bœuf<sup>38</sup>, il reste à étudier, tout comme celui de la limaille de fer, lié à la métallurgie, cela va de soi.

---

<sup>33</sup> À l'hôtel de ville de Liège, « de profondes entailles et rayures entament la surface des briques ; elles sont caractéristiques d'un grattage intense » (Rapport ISSeP signé de D. Antenucci et D. Bossiroy, en réponse à une demande du 7 janvier 1998 DPR/JB/MG/sb).

<sup>34</sup> L. DEFRANCE, *Les broyeur de couleurs*, éd. Ph. TOMSIN, Liège, 2005, p. 41 et 77.

<sup>35</sup> B. DEL MARMOL, *Revêtements, enduits et couleurs des façades bruxelloises*, dans *Le patrimoine et ses métiers*, Bruxelles, 2001, p. 55.

<sup>36</sup> FOLVILLE, p. 120.

<sup>37</sup> *La Société littéraire de Liège*, Liège, 1888, p. 158-169.

<sup>38</sup> U. VITRY, *Le propriétaire architecte*, Liège, 1827, p. 132.

À l'hôtel de Clercx, rue Saint-Paul, dont la restauration est au stade des études préalables, les sondages ont révélé par endroits vingt-sept couches, pas moins, correspondant à un nombre indéterminé de campagnes, sans nul doute bien plus faible. Jusqu'à preuve du contraire, la couche première, rouge, n'est pas une préparation destinée à rester cachée, et les jaunes sont sans exception postérieures à 1785.

Les connaissances en la matière vont s'accumuler dans une banque de données accessible à tous et les découvertes de témoins conservés par une chance trop rare vont s'exploiter à fond, il faut l'espérer<sup>39</sup>. « Affaire à suivre »<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> Une étude appropriée a été entreprise au Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain R. Lemaire de la KUL : D. VAN DE VIJVER et K. VAN BALEN, *Recettes anciennes de mortiers et leur place dans l'étude historique des façades enduites en Flandre au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Materials : Research, Development and Applications, Proceedings of the XXX<sup>th</sup> International Congress of History of Science*, vol. XV, Turnhout, 2002, p. 229-238. Dans le cas des bâtiments classés, l'apparence première est à recréer dans toute la mesure du possible, sauf exceptions dûment justifiées, cela reste pour moi un axiome. De là mon malaise devant la façade de la résidence de Jean Curtius en Féronstrée. Sa dénaturaton affirmée a chagriné plus encore que les fenêtres sans croisées de la halle aux viandes, autre monument classé. Sa restauration « à l'identique » n'aurait certes pas été malaisée. Elle reste souhaitée par beaucoup de Liégeois d'esprit ouvert. Puissent les faits nourrir une réflexion en profondeur !

<sup>40</sup> Mes vifs remerciements à Dominique Bossiroy, Françoise Bovy, Céline Bulté, Hilde De Clercq, Luc Engen, Paul Hautecler, Martine Marchal, Daniel Marcolungo, Monique Merland, Nadine Reginster, Marie-Ange Remy-Closon, Francis Tourneur et Jean-Marc Zambon. Chacun d'eux m'est venu en aide à sa façon.



